



Certificat de spécialisation en animation scientifique et technique

Avec le Certificat de spécialisation en animation scientifique et technique, vous développez une expertise approfondie dans la conception et la mise en œuvre de projets d'animation à caractère scientifique et technique. Cette spécialisation vous permet de :

- Concevoir et diriger des projets d'animation spécifiques, intégrant les sciences et les technologies, adaptés à tous les publics et les cadres réglementaires en vigueur;
- Garantir la qualité et la cohérence des actions menées, en promouvant le vivre-ensemble, la citoyenneté et une approche participative;
- Gérer les aspects logistiques et techniques nécessaires à la réalisation des projets tout en veillant à la sécurité des publics et des intervenants.

Cette certification vous prépare à exercer vos missions en toute autonomie dans des contextes variés.



Les débouchés

Le Certificat de spécialisation en animation scientifique et technique vous permet d'exercer comme :

- Animateur socio-culturel
- Médiateur scientifique
- Animateur en médiation scientifique
- Animateur périscolaire
- Animateur en EHPAD

Période et lieu de formation

Lieu : UFCV, 7 avenue ROBERT SCHUMAN 51100 REIMS

Plusieurs périodes de regroupement sont prévues :

- Lundi 20 janvier au vendredi 24 janvier 2025
- Mardi 22 avril 2025 au 25 avril 2025
- Lundi 30 juin 2025 / vendredi 29 août 2025
- Lundi 1, mardi 2 et mardi 9 septembre 2025



Conditions d'accès à la formation

- Etre titulaire ou en cours de formation BPJEPS
- Satisfaire aux épreuves d'admission

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager les aménagements nécessaires.



Niveau

Cette formation est qualifiante, et ne figure donc pas au Répertoire Spécifique (RS) France

Objectifs de la formation

OTI.1 EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite d'animations scientifiques et techniques

OTI.1.1: EC de mobiliser les connaissances générales liées aux activités scientifiques et techniques
 OTI.1.1.1. EC d'identifier les principales caractéristiques des démarches scientifiques,
 OTI.1.1.2. EC d'identifier des éléments historiques et culturels liés aux contenus scientifiques et techniques,
 OTI.1.1.3. EC de mobiliser les connaissances réglementaires relatives à l'animation scientifique et technique,
 OTI.1.1.4. EC de repérer les acteurs et les ressources disponibles.
 OTI.1.2: EC de mobiliser les connaissances techniques liées aux activités scientifiques et techniques
 OTI.1.2.1. EC de mobiliser les connaissances techniques utiles aux sciences de l'observation,
 OTI.1.2.2. EC de mobiliser les connaissances techniques utiles à une expérimentation technologique

OTI.2: EC de conduire une action d'animation scientifique et technique

OTI.2.1: EC de préparer une action d'animation scientifique et technique.
 OTI.2.1.1. EC de choisir des activités scientifiques et techniques concrètes et adaptées à son public,
 OTI.2.1.2. EC d'organiser les différentes étapes d'une démarche de découverte scientifique,
 OTI.2.1.3. EC de préparer les conditions matérielles de son animation en vue de la sécurité du public et des tiers.
 OTI.2.2: EC de mettre en œuvre une action d'animation scientifique et technique.
 OTI.2.2.1. EC de mettre les publics en activité,
 OTI.2.2.2. EC d'animer les temps d'échange et de formalisation des connaissances,
 OTI.2.2.3. EC d'adapter son animation en fonction des réactions du public.
 OTI.2.3: EC d'évaluer une action d'animation scientifique et technique.
 OTI.2.3.1. EC vérifier l'appropriation des éléments d'une démarche scientifique,
 OTI.2.3.2. EC vérifier la représentation acquise des phénomènes,
 OTI.2.3.3. EC évaluer les résultats produits dans le cadre de son animation



Durée

227.50 heures dont 101.5 heures en centre de formation et 126 heures en structure professionnelle



Cycle

En alternance (centre de formation – milieu professionnel).



Admission

- Entretien de motivation et validation du dossier le 13 janvier 2025
- Positionnement : 20 janvier 2025



Publics concernés

- Salariés du secteur privé, ou secteur public
- Demandeurs d'emploi



Inscription

Dossier complet à déposer au plus tard le :

LUNDI 6 JANVIER 2025



Modalités d'évaluation et certification

La situation d'évaluation certificative se décompose comme suit :
 1- le candidat doit démontrer ses connaissances de monde de l'animation scientifique et technique et conduire des actions d'animation.
 2- le candidat produit un document écrit qui constitue le support d'un entretien de 30 minutes maximum comprenant 10 minutes maximum de présentation orale par le candidat ;

Le certificat de spécialisation en animation scientifique et technique délivré par le jury régional de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports



Effectif

8 à 20 stagiaires



Les + de l'UFCV

Accompagnement personnalisé pour la rédaction du document relatant l'expérience de direction



Financement

Selon votre situation (premier emploi, salarié, demandeur d'emploi, etc.) vous pouvez obtenir des aides à la formation. L'UFCV peut vous aider dans vos démarches et vous accompagner dans l'obtention de vos droits.



Coût

Nous consulter

En partenariat avec :



Avec le soutien financier de :



Pour tout renseignement, contactez-nous aux coordonnées ci-dessous :
03 26 35 80 60 - formationpro-ch@ufcv.fr - FORMATION-PROFESSIONNELLE.UFCV.FR

■ N° d'organisme de formation : 110750896975 auprès du Préfet d'Ile-de-France Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

■ Certification Qualiopi n°2011_CN_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)